



Le nouveau site internet dédié au LABEL CANALISATEUR
Mise en ligne le 24 novembre 2010 sur www.label-canalisateur.com

Le nouveau site internet dédié au LABEL CANALISATEUR, présenté dans le cadre du Salon des Maires, permet de mieux valoriser le label auprès des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre et d'informer avec clarté les entreprises de pose de canalisations sur ses modalités d'attribution.

Pour ce faire, des outils spécifiques ont été spécialement développés comme un annuaire des entreprises labellisées, un formulaire de demande de dossier label, une rubrique d'aide au remplissage du dossier de demande de label et une rubrique présentant des témoignages écrits et vidéos.

Grâce à une arborescence clairement centrée sur les points clés d'attribution du label, le site fournira aux professionnels toutes les données utiles pour comprendre pourquoi ce label indépendant, renforçant les conditions d'attribution et de contrôle, est **le meilleur gage de qualité et de sécurité pour les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre.**

Le LABEL CANALISATEUR attestant du professionnalisme et de la compétence d'une entreprise pour réaliser des travaux de pose ou de réhabilitation de canalisations, **est délivré par une commission paritaire indépendante** composée du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, des Agences de l'Eau, de l'AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France), de la CICF (Chambre des Ingénieurs-conseils de France) Infrastructures et Environnement, de Syntec-Ingénierie, de GrDF (Gaz Réseau Distribution France), de GRTgaz.

Le LABEL est délivré à une entreprise ou à une agence locale dans quatre spécialités : **réseaux d'eau, réseaux d'assainissement, réseaux de gaz ou fluides divers sous pression, et réhabilitation des canalisations sans tranchée.**

Chaque spécialité est déclinée en quatre niveaux : Platine, Or, Argent et Bronze.

Canalisateurs de France est une organisation professionnelle membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics. Elle fédère 400 entreprises spécialisées dans la pose de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation et de gaz, faisant de Canalisateurs de France le 2^e syndicat de spécialité de la FNTF.

Contact presse : Patricia Desmerger

Tél. 01 42 02 45 44 - 06 07 47 34 77 – patricia.desmerger@orange.fr

Contact Canalisateurs de France : Phoebé Bonduel

Tél. 01 45 63 91 25 – phoebe.bonduel@canalisateurs.com